

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-775517

248382

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : 12691

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Khalifa Mohamed Arnas

Date de naissance :

23/04/1987

Adresse :

Agt 118, R8 Jard. du Lâbi, G6,  
entre 12, oues 3, Casa

Tél. :

066119896 Total des frais engagés : 495100 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed EL-EQUARI

PEDIATRE

Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris  
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca  
Tél: 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39

Cachet du médecin :

Date de consultation :

30 JAN 2023

Nom et prénom du malade :

Khalifa Vilay Age : 13/02/21

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

GASTROENTERITE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 30/JAN/2023

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 JAN. 2023	C 2	A 1	300,00	INP : INPE.091053728 Dr. Mohamed EL-HOUARI PEDIATRE Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris 75 23 Al Massira Al Khasra Casablanca 05 22 39 57 39

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
pharmacie looloza MOULNAKILA PHARMA 05 22 59 09 97 / 06 66 74 74 62	30.01.2023	195,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

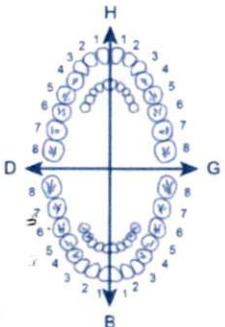
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

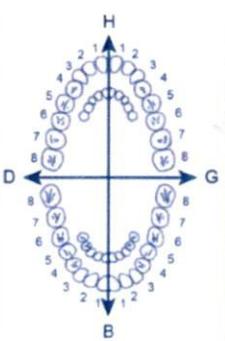
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed El HOUARI  
SPECIALISTE DIPLOME DE LA FACULTE DE  
MEDECINE DE PARIS  
**PEDIATRE**

Toxicologie et Pharmacologie Clinique

Asthme de l'enfant

Membre de la société Francise  
de Pédiatrie  
SUR RENDEZ-VOUS

الدكتور محمد الهواري  
خريج كلية الطب بباريز  
اختصاصي في أمراض الأطفال  
أمراض التسمم و بحث الأدوية  
أمراض الربو للأطفال  
عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال  
بالموعد

Casablanca, le 30 JAN. 2023 الدار البيضاء في

KMAFI LILYA

S.V

17,60 - Vopatene forte  
40 forte 10 ml les about  
chaf refas fi Vamitene

32,50 - Flagyl susp 112 même A susp  
bonne matinale  
7jours

PER.: 02/2005  
FLAGYL 4%  
SUSP BUV FL 120 ML  
P.P.V.: 32DH90

6 118000 060390

60,00 - entero germe 1 ampoule au quotidien  
matin midi et soir  
tant que susp le

sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.I.  
Ain Sébaâ 20250 - Casablanca  
ENTEROGERMINE 2 milliards du 5ml,  
Susp oral b/10 fl 5ml  
P.P.V. : 60 DH100

6 118001 081653

75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 0522 99 57 38 / 0522 99 57 39

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

67,00 - Ultra tungs Sodets

1 sodet met  
midlet son tant  
que l'ultra tungs

S.V

17,50 - Dolipredilacte

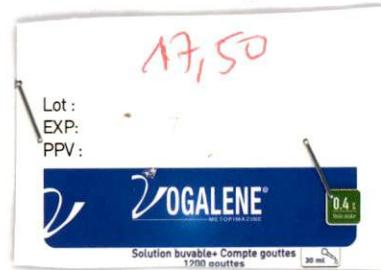
Grip

S.V

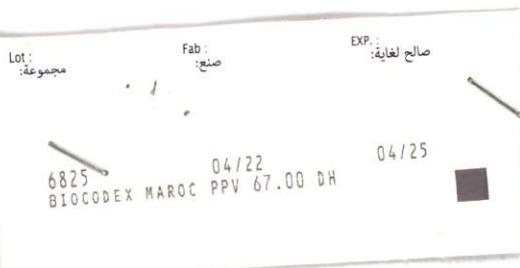
set de 15 kg  
fantastisch  
ferme à 38° on plus



~~Pharmacie Al Khadra  
spécialiste diplômé de la Faculté de Paris  
3rd Al Massira Al Khadra-Casablanca  
Tél: 05 22 99 57 33 - 05 22 99 37 33~~



T = 195,00



~~pharmacie  
N° 01020  
Tél: 05 22 99 08 97 / 05 22 74 74 02~~